

BULLETIN MUNICIPAL Novembre 2025

A l'automne de cette année, et quasiment au terme de ce mandat municipal, je voudrais, par ce dernier bulletin, vous faire part successivement de quelques informations et observations générales, vous rappeler les opérations réalisées au cours de l'exercice, et celles engagées ou à venir à plus ou moins long terme.

En liminaire, en mon nom personnel et celui de mon conseil, j'émets le souhait, pour vous-même et celles et ceux qui vous sont chers, que cette fin d'année soit excellente pour vous. En effet cette ambiance nationale morose, ces conflits qui sévissent en Europe et au Moyen Orient comme dans le monde, n'incitent hélas pas vraiment à la sérénité et à la bonté. Néanmoins tous nos vœux vous accompagnent pour que tout se passe bien pour vous et pour notre commune.

En raison de travaux dans le bourg en février (cf infra) nous organiserons la cérémonie des vœux en tout début d'année. Ainsi toutes les informations relatives à ces travaux et à la gêne occasionnée vous seront communiquées à cette occasion.

Je profite également de ce bulletin pour remercier toutes les personnes qui, directement ou indirectement, dans un engagement bénévole, s'engagent et participent à la vie communale pour le bien de tous, et de même les associations qui, par leurs différentes manifestations, contribuent au vivre-ensemble et à la cohésion de notre collectivité. Un grand merci enfin aux collaborateurs de la Mairie, Antinéa et Jonas qui ne ménagent pas leurs efforts ainsi qu'à mon conseil municipal qui, tout au long de ce mandat m'ont toujours accompagné et parfois « supporté » dans une ambiance sérieuse et unanime.

Les travaux et opérations de l'exercice 2025 sont issues de programmes ou études engagées pour certaines depuis 2022/2023 pour lesquelles les

subventions ont tardé à nous être attribuées. Certaines restent encore en suspens, faute d'accords de subventions, telles que la voirie de Champdarène et du Pous de vière et quelques autres.

Néanmoins nous avons pu refaire le Pond de Combe Grand (route du Puy) qui en avait grandement besoin et devenait dangereux. Nous avons refait la voirie de l'église qui était fortement détériorée et profiter de cette intervention pour agrandir le parking Maurice SILVE et rénover les revêtements des deux parkings principaux. L'aménagement de quelques pistes forestières à également été entrepris, en particulier celle de St SIXTE, l'abbé Fontaine a, en effet, relancé le pèlerinage annuel du mois d'août.

Un coût global voisin de 100 000 euros.

Sur ce sujet des voiries, beaucoup reste à faire, mais nous n'avons pas, par souci de bonne gestion, engagé de travaux sans un niveau de subventions importants. Le maintien d'une situation financière saine a toujours été une préoccupation importante pour nous.

Parallèlement nous avons pu réaliser la rénovation énergétique du bâtiment communal et donc des appartements (isolation extérieure, changement des radiateurs, fenêtres et portes) dans des conditions financières satisfaisantes (80% de subventions) sur une base de près de 200 000 euros.

Enfin, comme vous avez pu le constater dans la presse ou sur les divers affichages, l'enquête publique relative au parc photovoltaïque est enfin en cours. Rappelons que ce dossier est en cours depuis 2015 et que sa réalisation effective permettra de participer activement au développement des énergies renouvelables dans le droit fil de la volonté de l'Etat et du Département, et, par ailleurs d'assurer à la commune un niveau de revenus important qui la mettra à l'abri d'augmentations massives d'impôts locaux pour équilibrer ses comptes à un moment ou, en regard de la situation financière de la Nation, et de son nécessaire désendettement, les aides aux collectivités vont (et ont commencé !) à diminuer considérablement. Nous avons privilégié jusqu'à ce jour, la rigueur de gestion à la hausse de la fiscalité. Nous entendons poursuivre dans cette voie et générer des revenus sans charge supplémentaire par cette réalisation.

Par ailleurs enfin, notre insistance, parfois lourde et pesante auprès du Département a finalement porté ses fruits puisque, vous l'aurez constaté bien sûr, le pont des Bauds (vers le Bez) a été entièrement rénové, des travaux importants sont en cours sur la RD 951 (de Bréziers à Rochebrune) avec réfection des ouvrages d'art (3 en cours et 3 à venir) avant réfection complète de la voirie. De même la route du col de Garcinets est en travaux avec 2 ouvrages d'art et la chaussée. Entre autres, ceci permettra le passage à deux reprises du Rallye Monte Carlo en janvier prochain, remettant au goût du jour, une étape considérée comme mythique par les amateurs et connaisseurs.

S'agissant des opérations engagées ou à venir, l'une d'entre elles, sous la houlette de la communauté de communes, devrait démarrer à la mi- février. Il s'agit d'un chantier lourd qui va traiter dans le village les réseaux d'eau potable, d'assainissement et de pluvial, avec un système séparatif, notamment pour un meilleur fonctionnement de la station d'épuration. La part communale représente 60 000 euros environ sur un global de 450 000 euros.

Ces travaux vont inévitablement générer quelques nuisances pour les riverains et c'est pour cette raison qu'à la faveur des vœux (en janvier) la responsable de la communauté de communes en charge de cette opération ainsi que l'entreprise retenue seront présentes à cette cérémonie pour donner toutes les explications utiles aux personnes concernées.

Pour ce qui concerne le Pont de la Blanche, à l'étude depuis 2017, dernier pont communal qui reste à refaire sur le territoire de la commune, un dossier est en attente de subventions (qui, pour une fois, vu l'urgence, pourraient arriver rapidement). Sa rénovation et sa mise en sécurité sont indispensables. Le chiffrage fait état de 75 000 euros...

Les voiries communales, je l'espère, pourraient enfin trouver leurs financements et, de fait, celles en souffrance évoquées précédemment seraient alors réalisables.

Bien d'autres sujets pourraient être évoqués ici, parmi lesquels l'enfouissement de lignes électriques à Champdarène et Chaumenq et entre les Champsaur et Bréziers, l'extension de l'éclairage public au Pontet, le nouveau lotissement, etc... Toutefois, en regard des délais tels qu'ils sont aujourd'hui, ce sont autant de sujets qu'une prochaine municipalité issue des urnes en mars prochain, pourra reprendre, ou non, à son compte.

A cet égard je souhaiterais aussi vous rappeler que vous avez jusqu'au 6 février 2026 pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune, et que ces inscriptions se font désormais en ligne sur le site du ministère de l'intérieur (service public).

De même le mode de scrutin a changé et désormais le scrutin uninominal que nous avions, est remplacé par un scrutin de listes et nous serons amenés à voter pour une liste, ou une autre, complète sans pouvoir panacher, ni rayer ni ajouter un nom sous peine de nullité du vote. Ces listes devront être paritaires et le dépouillement sera établi à la proportionnelle.

Ces élections auront lieu les 15 et 22 mars (si un deuxième tour est nécessaire).

Je vous renouvelle à la fois tous nos vœux pour une excellente fin d'année et toute notre disponibilité pour répondre, autant que faire se peut, à vos souhaits, interrogations et préoccupations.

Très cordialement vôtre

Rolland ARNAUD, Maire